

Migration et fabrique des territoires de la coopération au Mali

AUTEURE

Hawa COULIBALY, Université Paris Diderot (France)

RÉSUMÉ

Cette communication porte sur l'implication des migrants dans la coopération décentralisée au Mali. Nous nous intéressons singulièrement aux migrants maliens en France qui participent à cette forme de coopération pour réaliser des projets destinés à leurs villages, communes d'origine. Individuellement, les migrants transfèrent des fonds destinés à leurs familles restées sur place. Collectivement, certains migrants se regroupent au sein d'associations pour mener des actions qui permettent une amélioration des conditions de vie dans les communautés locales. Cet engagement associatif les conduit progressivement à agir avec les acteurs institutionnels (dont les collectivités territoriales) dans les lieux d'origine/d'accueil. Une fabrique des territoires de la coopération émerge ainsi de cette mise en réseau des acteurs. Notre communication consiste à expliquer ce processus de fabrique des territoires de la coopération qui concerne le lieu d'origine des migrants.

MOTS CLÉS

Migration, coopération, décentralisation, territoire, mobilisation collective

ABSTRACT

This paper focuses on the involvement of migrants in decentralized cooperation in Mali. We focus singularly on Malian migrants in France who participate in such cooperation to carry out projects for their villages, communes of origin. Individually, migrants transfer funds to their families left behind. Collectively, some migrants gather in various associations to carry out actions that enable to improve living conditions in their place of origin. This associative commitment gradually leads migrants to interact with institutional actors (including local authorities) in the original/reception areas. Manufactures and territories of cooperation emerge from this networking of actors. The aim of our communication is to explain the construction process of these territories of cooperation as regards the place of origin of migrants.

KEYWORDS

Migration, Cooperation, Decentralization, Territory, Collective Mobilization

INTRODUCTION

Cette communication porte sur le croisement des pratiques de migration et de coopération donnant parfois lieu à la construction des territoires spécifiques d'action au Mali. Il s'agit précisément d'une mobilisation collective impliquant les associations de migrants, les collectivités territoriales et les organisations non gouvernementales, en France et au Mali, afin de mettre en œuvre des projets de développement local destinés aux lieux (village, commune) d'origine des migrants. Notre démarche consiste à expliquer les mécanismes de croisement entre les pratiques de migration et de coopération, à expliquer les logiques d'acteurs qui gouvernent ce croisement, ainsi que le processus de sélection des lieux d'action dans le cadre de la coopération. Comment les acteurs utilisent-ils la coopération comme un moyen d'appropriation des territoires locaux ? Plus

précisément, la participation des migrants à la gouvernance des projets de coopération permet-elle de requalifier leurs rapports aux lieux d'origine et d'accueil ?

1. PRATIQUES MIGRATOIRES ET INSTITUTIONNALISATION DE LA MOBILISATION DES MIGRANTS

À l'échelle malienne, la migration est une pratique ancienne, laquelle se manifeste sous différentes formes. Dans ce pays, les migrations sont de types interne et externe : « Migration externe ou migration internationale : C'est le franchissement des frontières des États. Elle est opposée à la migration interne ou nationale, qui intervient entre les diverses unités ou collectivités territoriales administratives du pays » (Diakité, 2009 : 9). La migration interne est très répandue au Mali. Elle se caractérise par une forte attractivité des grandes villes où se concentrent des potentialités économiques. Il s'agit d'un exode rural très souvent pratiqué par les populations rurales. Marquée par différentes temporalités, cette forme de migration est saisonnière ou définitive. Quant aux migrations vers l'extérieur du pays, celles-ci sont d'abord intracontinentales, puis elles s'internationalisent en s'ouvrant à d'autres continents.

Selon les données estimées par le ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine en 2013, 4 millions de Maliens vivent à l'extérieur du pays dont 120 000 en France. En 2013, les données de la Banque mondiale démontrent que les transferts des migrants représentaient 7,2 % du PIB malien. En effet au Mali, la migration contribue à la construction des dynamiques territoriales à travers les formes de transferts et d'investissements qu'elle engendre. Dans de nombreuses localités, cette migration s'intègre dans les pratiques sociales et culturelles qui jouent un rôle important dans les appropriations et les constructions territoriales.

D'une part, sur le plan individuel, les migrants effectuent des transferts de fonds destinés à leurs familles restées sur place. Ces transferts visent principalement à prendre en charge les dépenses quotidiennes des familles. Certains contribuent aussi à investir dans des activités économiques qui permettent d'amplifier les ressources issues de la migration et qui permettent dans certains cas aux migrants également de préparer leur réinstallation dans le pays d'origine.

D'autre part, sur le plan collectif, dans les lieux d'accueil, certains migrants s'engagent dans des formes de mobilisation collective afin de mener des projets dits de développement local en direction de leur lieu d'origine. L'action collective des migrants se déroule dans le cadre d'associations créées en fonction de leur appartenance à un même village, une même commune, une même région : « Les années 1980 sont marquées par la multiplication des réalisations, et ce dans un nouveau cadre puisque les caisses villageoises se sont transformées en "associations de développement", du fait de l'extension en 1981 de la loi 1901, permettant aux immigrés de se regrouper en association » (Lima, 2003 : 134-135). Progressivement, dans les lieux d'origine et d'accueil, la mobilisation associative des migrants a attiré l'attention des États, des collectivités territoriales, des organisations non gouvernementales qui cherchent à coopérer avec les organisations de migrants. De nombreuses relations de coopération décentralisée entre les collectivités territoriales maliennes et françaises impliquent les associations de migrants. Ainsi, la mobilisation collective des migrants les conduit dans des réseaux d'acteurs où ils forment une dynamique commune afin de réaliser des projets destinés à leurs villages ou communes

d'origine. Cette mise en réseau traduit l'injonction et l'intégration de la mobilisation des ressortissants dans un système de coopération afin d'agir vers le lieu d'origine au-delà des transferts effectués selon les moyens propres aux associations. Dans ce contexte, il existe au Mali, d'un côté, des actions singulières aux associations de migrants et, de l'autre, côté actions réalisées dans le cadre de la coopération institutionnelle.

2. LES LOGIQUES D'ACTEURS : ENTRE DIVERGENCE ET COMPLÉMENTARITÉ

Le croisement des pratiques de migration et de coopération est une stratégie d'amplification et de captation des ressources migratoires de la part des acteurs, lesquels sont à la base guidés par des logiques divergentes. Les associations de migrants, qui, sont au départ motivées par une logique sociale, s'inscrivent dans ce croisement en vue d'accroître les transferts de ressources vers le lieu d'origine. Car, parallèlement aux actions de coopération, les migrants poursuivent leurs propres investissements vers le lieu d'origine.

D'une part les acteurs institutionnels s'inscrivent dans la coopération avec les migrants en utilisant une stratégie politique qui cherche à s'appuyer sur la mobilisation initiée par les ressortissants afin d'agir dans leur lieu d'origine : « Les migrations internationales, par le biais des politiques migratoires, interfèrent dans les politiques des relations extérieures des États. L'une des raisons explicatives de cet intérêt des États pour les migrants internationaux est la "découverte" du montant de leurs transferts financiers. Force est de constater que les fonds qui circulent ne cessent de s'accroître » (Kotlok, 2010 : 4). À première vue, le croisement entre les pratiques de migration et de coopération peut paraître étonnant car elles n'ont pas forcément vocation à fonctionner ensemble. Or, de plus en plus, des intersections se forment entre les phénomènes de migration et de coopération. Le fonctionnement de cette dynamique collective entraîne une production de nouveaux territoires d'action dans un ensemble territorial où les inégalités se creusent entre les territoires : « Cette coopération au développement participe à la fabrication de territoires nouveaux avec des modes de gouvernance inédits. Mais le décalage reste grand entre l'ambition du codéveloppement et les réalités du terrain. D'abord les budgets des collectivités territoriales alloués aux actions de solidarité sont très limités alors que les partenaires du Sud sont démunis. Ensuite, il n'est pas facile d'avoir une convergence de vue sur les stratégies de développement entre les acteurs du Nord et ceux du Sud... » (Ba, 2010 : 13).

D'autre part, l'implication des migrants dans la coopération est recherchée par certains acteurs institutionnels animés par une volonté politique de maîtrise des flux migratoires. Cette stratégie politique est observable dans le dispositif du codéveloppement s'intéressant principalement aux lieux de départ des migrants. Ainsi, dans la mobilisation collective réunissant les associations de migrants et les acteurs institutionnels, nous constatons une fabrique des territoires de la coopération générée par la focalisation des actions de développement destinées aux lieux d'origine des migrants. Or, ces lieux ne sont pas forcément les plus pauvres des régions d'origine, par rapport à d'autres qui ne peuvent compter que sur les ONG et les interventions ponctuelles de l'État central. C. Daum mentionne également ce constat dans ses travaux lorsqu'il explique « qu'en réalité émigrer nécessite des réseaux familiaux ou régionaux déjà établis dans le pays de destination, à même de financer le voyage des membres du groupe d'origine et de les accueillir le temps de l'insertion dans le monde du travail. En retour, les populations des régions d'origine connaissent un niveau de vie bien plus confortable que celui de leur ensemble national » (Daum, 1998 : 385-390). La stratégie de certains acteurs institutionnels consiste à vouloir

maîtriser les flux migratoires en focalisant la mise en œuvre des projets de développement sur les lieux de départ ; or cela contribue à créer des inégalités entre les localités lesquelles reçoivent les ressources issues de la migration et d'autres qui sont dépourvues de ces mêmes ressources. Dès lors, la considération accordée aux lieux d'origine (villages, communes) des migrants par rapport aux lieux moins concernés par le phénomène migratoire engendre la création de nouveaux territoires d'action dans un ensemble territorial déjà configuré par la décentralisation. Dans ce contexte, les acteurs procèdent par une méthode de sélection des lieux d'action. De ce point de vue, ils pensent ces lieux et mobilisent leurs influences pour les hiérarchiser les uns par rapport aux autres.

Enfin, la coopération institutionnelle amène les migrants à s'adapter aux normes institutionnelles afin d'accéder à certains dispositifs de financement. Cette adaptabilité aux normes occasionne une injonction de la mobilisation collective des migrants en quête de ressources pour les lieux d'origine. Mais il importe de rappeler ici que même si ces migrants s'intègrent volontairement dans une voie de normalisation, celle-ci reste une fabrique des institutions guidées par des logiques politiques transformant les migrants eux-mêmes en ressources. L'engagement des migrants dans la coopération institutionnelle est un facteur de normalisation des liens avec les lieux d'origine et d'accueil. Ainsi, la coopération basée sur les territoires qui collaborent entre eux contribue à construire ou à transformer l'ancrage territorial des acteurs. Cette coopération, dont la pratique est régie par des lois, des conventions (contrats), entraîne une visibilité des migrants en tant qu'acteurs du développement local au-delà des transferts destinés à leurs propres familles. En s'associant aux institutions, la mobilisation des migrants progresse vers une politisation des actions de coopération. Ainsi, l'implication des migrants dans la coopération institutionnelle traduit une normalisation des liens forgée sur le croisement des motivations sociales et politiques. Dans ce contexte, le passage des acteurs par la coopération contribue à produire des nouvelles représentations des territoires d'origine, d'où la requalification des localités de départ des migrants qui deviennent des « lieux d'investissements » pour des acteurs aux logiques divergentes. Le niveau local se retrouve ainsi officiellement valorisé dans la dynamique collective des acteurs de différents niveaux territoriaux car les localités s'affirment finalement comme le socle d'un système d'interdépendance entre les niveaux local, national et international.

RÉFÉRENCES

- Ba A. H., 2010, « Reconstitution territoriale et codéveloppement », *Hommes et migrations*, n° 1286-1287, pp. 200-211.
- Daum C., 1998, *Associations de Maliens en France. Migration, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala.
- Diakité M., 2009, *Étude diagnostique sur l'investissement des maliens de l'extérieur*, Bamako, ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine.
- Kotlok N., 2010, « Le "développement solidaire". Une politique migratoire au service du développement des pays africains ? », *Hommes et migrations*, n° 1286-1287, pp. 268-278.
- Lima S., 2003, *Découpage entre espace et territoire : la fin des limites ? La fabrique des territoires communaux dans la région de Kayes (Mali)*, thèse de doctorat sous la direction de Patrick Gonin.

L'AUTEURE

Hawa Coulibaly
Université Paris Diderot
hawasfr@yahoo.fr